

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 3 (1946)
Heft: 23

Artikel: Jeunesse nationale : ou le vrai visage de l'I.P.
Autor: Bungener, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEUNESSE NATIONALE

ou le vrai visage de l'I. P.

Le but général de l'instruction préparatoire a été tout d'abord de suppléer à l'insuffisance physique dont la jeunesse a fait preuve ces dernières années aux examens de recrutement. Pourtant un entraînement physique ne vaut que s'il est accompagné d'une formation morale. Ce désir de préparer un peuple sain, capable d'effort, a obligé rapidement les organisateurs de l'I. P. à étendre le champ de leur action. Aujourd'hui, l'intention militaire étant dépassée, ils ne se préoccupent plus seulement d'aguerrir les corps et de durcir les muscles, mais aussi de former les coeurs et de tremper les caractères.

S'efforçant de développer les énergies individuelles pour les mettre au service de la nation, groupant la jeunesse en des camps d'entraînement sous contrôle d'officiers en uniforme, l'I. P. a pris l'allure d'un mouvement de masse inspiré de méthodes en honneur dans les pays totalitaires. Certains ont accusé l'autorité fédérale d'avoir ainsi passé outre à la volonté populaire qui s'était nettement déclarée contre la mainmise de l'Etat sur la jeunesse.

Pareil reproche n'est pas justifié, et ceux qui en usent encore n'ont, le plus souvent, pas pris leurs informations à bonne source. L'instruction préparatoire, en effet, ne s'est pas organisée en mouvement autonome, avec des groupements locaux, avec des chefs dépendant d'un commandement unique ; elle n'a pas prétendu se substituer à d'autres sociétés comme cela s'est produit ailleurs, où ont été interdits les mouvements de jeunesse ne dépendant pas immédiatement de l'Etat. Au contraire, soucieux avant tout du but qu'ils s'étaient donnés, les responsables de l'I. P. ont rendu hommage à tous ceux qui, avant eux, s'étaient préoccupés déjà de la formation des jeunes hommes ; mieux encore, ils les ont appelés à collaborer, ils leur ont demandé de continuer leur travail. Aux organisateurs ne poursuivant qu'un but de formation physique, ils se sont efforcés de donner un idéal moral et patriotique : aux chefs qui, dans diverses associations, manquaient de compétence en matière de gymnastique, ils ont offert une préparation élémentaire permettant de satisfaire aux premières exigences de l'entraînement. Ainsi, tous ont été sollicités : écoles, sociétés de gymnastique et d'athlétisme, clubs de montagne, éclaireurs, cadets, unions chrétiennes, jeunesses d'Eglise, etc. ; aux chefs de ces différentes organisations, l'I. P. s'est chargée de donner ce qui était de son ressort et de sa compétence, laissant la plus absolue liberté dans l'application des méthodes enseignées.

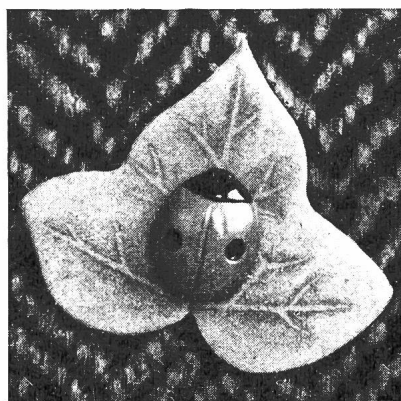
Par son système d'examens annuels facultatifs et d'épreuves spéciales, seul contrôle exercé par l'organe fédéral sur le travail fait dans les divers groupements, l'Instruction préparatoire montre bien qu'elle n'entend pas, en tant qu'organisation, prendre en mains l'éducation

physique de la jeunesse, mais simplement avoir la preuve que partout l'entraînement est suffisant. Le fait d'appeler chaque société de jeunesse à prendre ses propres responsabilités en collaborant à une oeuvre d'importance nationale prouve bien qu'il ne s'agit pas de créer un mouvement unique, mais une indispensable concentration d'efforts. L'I. P. n'apparaît plus alors que comme un utile dénominateur commun, la possibilité donnée à chacun de participer au service du pays dans le cadre qui lui est habituel.

Le stage des chefs des différentes sociétés aux cours d'entraînement de Macolin est trop court pour marquer de manière définitive ceux qui y ont passé, mais il permet à ces responsables de prendre conscience de certaines responsabilités communes ; il marque l'orientation générale de ce qui doit être désormais une partie de leur travail ; il permet aussi aux organisateurs des cours de se rendre compte de la valeur des chefs employés dans chaque groupement.

Si quelques-uns pensent que l'Eglise n'a pas à se préoccuper de la formation physique de la jeunesse, qu'ils se rappellent qu'il n'est pas d'éducation véritable qui ne tienne compte de la totalité de la personne humaine ; toute éducation commence par celle du corps, disait Pestalozzi. D'autre part les sociétés travaillant dans le cadre des paroisses risquent de voir leurs membres porter ailleurs leur intérêt si elles ne leur proposent pas de programme complet, et enfin l'Eglise a un devoir à accomplir à l'égard du pays, qui est d'encourager l'homme à développer tous ses talents pour mieux se préparer à ses devoirs de citoyen et mieux servir son prochain.

Pierre BUNGENER.



Ne pas sauver la vie à un enfant quand on le peut, est un crime.

Anatole France.

Chef I. P.

Tu as ton père et ta mère ou du moins l'un ou l'autre, tu as un foyer, tu es heureux ! Songe à ces tout petits qui ont tout perdu, qui n'ont plus ni parents, ni maison, ni pays peut-être ! Fais encore une fois le geste d'amour que tu as déjà fait si souvent et qu'il faudra peut-être encore faire bien souvent pour d'autres malheureux. Donne peu ou donne beaucoup, mais donne tout de même, pour le Village d'Enfants Pestalozzi, le futur berceau d'innombrables malheureux.

Rédaction.